



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Paris, le 20 novembre 2013

Aéroports de Paris distingué au palmarès 2013 des Mariannes d'Or pour sa politique de développement durable

Augustin de Romanet, Président-directeur général d'Aéroports de Paris reçoit ce jour le prix de la Marianne d'Or du développement durable au Salon des Maires de France.

Aéroports de Paris a été distingué cette année pour sa politique environnementale en faveur des passagers, des salariés et des riverains dans la catégorie *Entreprises, établissements et services publics*.

Aéroports de Paris place aujourd'hui la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique au cœur de sa stratégie avec l'objectif d'être un acteur d'excellence en matière de responsabilité environnementale.

"En matière de responsabilité sociétale, Aéroports de Paris a l'ambition d'être une référence européenne dans son secteur d'activité. Cette année encore nous avons réalisé notre objectif de progresser dans tous les domaines de notre politique de développement durable, avec des actions concrètes et notables de recours aux énergies renouvelables telle que la mise en service d'une chaufferie à bois et d'une centrale solaire à Paris-Charles de Gaulle" souligne Augustin de Romanet, Président-directeur général d'Aéroports de Paris.

Le groupe a notamment engagé depuis plusieurs années de nombreuses initiatives pour aider les acteurs économiques à faire des places aéroportuaires des pôles forts et dynamiques. Ces initiatives concernent la mise en œuvre de programmes d'accès à l'emploi pour les jeunes riverains, de lutte contre l'échec scolaire en zones urbaines sensibles et de soutien aux transports collectifs et individuels de proximité.

Un important programme de maîtrise des consommations d'énergie et de production d'énergies renouvelables a également été lancé. La mise en service en 2011 d'une centrale géothermique à Paris-Orly, le lancement à Paris-Charles de Gaulle d'une chaufferie à bois fin 2012 et d'une centrale solaire en mai 2013, permettent de porter à près de 15% la part des énergies renouvelables dans la production d'énergie.

Aéroports de Paris a par ailleurs engagé un important programme de réduction des émissions des gaz à effet de serre liés à ses propres consommations d'énergie mais aussi celles de ses partenaires grâce à des actions collaboratives, reconnu à nouveau en 2013 par l'obtention du niveau 3 de l'*Airport Carbon Accreditation* pour les aéroports de Paris – Charles de Gaulle et Paris - Orly.

Le concours de la Marianne d'Or est un prix d'excellence qui honore les élus ainsi que les entreprises, établissements et services publics qui méritent que leurs initiatives, soient connues et reconnues, et deviennent une référence au niveau national.



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Communiqué de presse

Contact presse : Elise Hermant + 33 1 43 35 70 70 - Relations Investisseurs : Vincent Bouchery + 33 1 43 35 70 58 – invest@adp.fr

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2012, Aéroports de Paris a accueilli près de 89 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,3 millions de tonnes de fret et de courrier, et 40 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger.

Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2012, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 640 millions d'euros et le résultat net à 341 millions d'euros.

Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 PARIS. Société anonyme au capital de 296 881 806 euros. 552 016 628 RCS Paris.
www.aeroportsdeparis.fr

ⁱ L'objectif du Grenelle de l'Environnement étant fixé à 23% pour 2020